



Demande de carte vie privée vie familiale

Par **momo**, le **17/05/2011** à **19:54**

Bonjour,

J'ai un enfant malade et suivi a un hopital à Paris (maladie chronique et rare), et dans mon pays ils sont peu compétants dans ce domaine. J'ai une APS de 6 mois renouvelé 4 fois, ça fait presque 3ans qu'on est en France et j'ai 4 enfants scolarisés ici. Avant je n'avais pas le droit de travailler et maintenant avec ma dernière APS je peux occuper un emploi.

Que me conseillez vous? Esque je cherche un CDD de plus de 6 mois et je demande un changement de statut (statut de salarié) ou je dois faire quoi pour demander une carte de séjour? Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **17/05/2011** à **20:39**

Cherchez un CDI (difficile, je sais)

Allez voir une association d'aide aux étrangers pour qu'ils voient avec votre cas précis, s'il y a matière à titre de séjour

Par **momo**, le **17/05/2011** à **21:24**

Merci de votre réponse, je vais le faire nchaallah.